

Monsieur le président, jamais depuis le voyage de Paul à Damas le Parlement a-t-il été témoin d'une conversion autant souhaitée.

Je sais que ce sera embarrassant pour le ministre de la Justice qui a dit: «Voilà ma position. Aucun changement ne sera fait en aucune circonstance. Nous avons raison.» Le premier ministre a adopté la même attitude. Puis le solliciteur général, avec une affabilité qui me plaît beaucoup, a soutenu qu'il ne fallait rien faire. Le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration a parlé fort brillamment, disant pour finir qu'il était d'accord avec le gouvernement et l'attitude adoptée. En fait, je me réjouis de ce changement d'attitude du premier ministre au plus jeune des membres du gouvernement (*Applaudissements*) Cela démontre le pouvoir du Parlement de convertir les plus endurcis et de susciter un tel changement d'attitude que même le président du Conseil privé doit en être émerveillé. Quant au ministre de la Justice, je sympathise beaucoup avec lui, car il a soutenu l'attitude du gouvernement. Il l'a soutenue fermement. Il a dit «Jamais». Mais le premier ministre lui a coupé l'herbe sous le pied. Tout ce qu'il a dit—et il a suivi faiblement le premier ministre à cet égard—et tout ce que les autres ministres ont dit, a été jeté par-dessus bord. Le bon sens a été remplacé l'opiniâtreté et la stupidité absolue.

Je désire ajouter ceci: je ne comprends pas pourquoi on s'est efforcé de faire chanter l'opposition, car c'est de cela qu'il s'agissait.

L'hon. M. Churchill: Quelle honte.

Le très hon. M. Diefenbaker: Le président du Conseil privé a dit il y a quelques jours à l'un des honorables députés de ce côté-ci de la Chambre, que si nous insistions sur l'affaire Spencer, on révélerait quelque chose qui s'est passé sous mon gouvernement.

L'hon. M. Churchill: Honte.

Le très hon. M. Diefenbaker: Oui. Nous reparlerons de cette affaire.

Une voix: C'est affreux.

Le très hon. M. Diefenbaker: Le ministre de la Justice a regardé dans ma direction et a dit en fait: «Nous vous ferons taire». Les menaces et l'intimidation, monsieur le président, seront vaines, car on ne nous effraie pas facilement. (*Applaudissements*)

L'hon. M. Cardin: Monsieur le président, au cours des deux ou trois dernières semaines, le très honorable député...

Le très hon. M. Diefenbaker: Ma foi...

M. le président: Est-ce une question de privilège?

Le très hon. M. Diefenbaker: J'ai la parole. Je crains que le ministre ne veuille se lancer dans une autre de ces fameuses tirades.

M. le président: A l'ordre, s'il vous plaît.

Le très hon. M. Diefenbaker: Il n'y a pas de question de privilège quand on veut revenir deux ou trois semaines en arrière.

M. le président: Le ministre de la Justice a posé la question de privilège.

L'hon. M. Cardin: Monsieur le président, depuis deux ou trois semaines le très honorable député et des vis-à-vis à la Chambre ont fait toutes sortes d'insinuations portant que le gouvernement actuel cachait quelque chose au peuple et que nous avions mal agi. Les vis-à-vis n'ont cessé de faire ce genre d'insinuations.

Aucun des membres de l'opposition ou des ministériels n'a jamais mentionné quoi que ce soit au sujet du chantage. J'ai simplement demandé au député, au cours du débat,...

Des voix: A l'ordre.

L'hon. M. Cardin: ...d'expliquer le rôle qu'il a joué...

Des voix: Règlement.

L'hon. M. Cardin: ...et de rentrer chez lui.

M. le président: A l'ordre, s'il vous plaît.

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur le président...

M. le président: La présidence est incapable de discerner dans les observations du ministre un motif d'invoquer la question de privilège. La parole est au chef de l'opposition.

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur le président, il a pensé nous bâillonner par ce moyen, et il nous a menacés à plusieurs reprises de toutes sortes de mesures. J'affirme donc sans ambages: en aucun cas, et je suis naturellement lié par mon serment de conseiller privé qui ne s'applique apparemment pas au ministre de la Justice—en aucun cas, la sécurité de l'État n'a été atteinte, en aucun cas qu'il a évoqué ou forgé. Deuxièmement, la sécurité nationale n'a pas été mise en danger—et je vais y revenir ce soir—par ce qui est arrivé.